

(réf:0095)

## Du balluchonnage québécois au relayage français : les essentiels pour une suppléance réussie

Le rapport de Joëlle Huillier « Du balluchonnage québécois au relayage en France : une solution de répit » (22 mars 2017), préconise une expérimentation à la française, c'est à dire une aide au répit par le Relayage, c'est-à-dire une suppléance à domicile. Il s'agit de permettre aux aidants de souffler sur plusieurs jours d'une part et de laisser la personne vulnérable dans son lieu de vie et avec un professionnel de confiance, d'autre part . Dans le cadre de la transformation de l'offre médico sociale, ce nouveau type d'accompagnement mérite d'être interrogé. Quels en sont les contours législatifs et règlementaires ? Quels types d'accompagnement peut-on envisager et à quelles conditions ? L'engagement du professionnel dans une telle action est important, cela mérite réflexion et préparation pour optimiser la réussite de ce nouveau type de mission.

« L'aide au répit à domicile est un dispositif qui pallie l'absence temporaire d'un aidant. Elle s'adresse à des personnes en perte d'autonomie pour lesquelles le changement d'environnement causerait une désorganisation importante et engendrerait une perte de repères » .

### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

### Public :

Tout professionnel d'un établissement ou service, ou exerçant à son compte, qui accompagne des personnes âgées ou en situation de handicap (enfants/adultes) souhaitant développer des missions de Relayage.

### Objectifs :

- Comprendre les termes et la portée de leurs définitions
- Connaître le cadre législatif de l'accompagnement des personnes vulnérables et en particulier du dispositif « relayage ».
- S'approprier des notions de dynamiques institutionnelles et les faire vivre.
- Réviser les notions essentielles du vieillissement pathologique et des différents handicaps.
- Travailler sur les modalités et le cadre de sa pratique professionnelle pour un accompagnement de qualité
- Savoir faire émerger un projet personnalisé de qualité co-construit

### Contenu :

- 1- Définitions répit/relayage/baluchonnage/suppléance/aidants/relayers
- 2- Textes législatifs, rapports et droit du travail
  - a. Loi n° 2019-485 du 22 mai 2019 visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants
  - b. La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015
  - c. Rapport HUILLIER
  - d. Droit du travail : règles et dérogations
  - e. Temps de travail. Comment le gérer ?
- 3- Cadre technique et management du dispositif
  - a. S'appuyer sur un cadre solide et organisé (astreintes)
  - b. Réaliser un reporting
- 4- Financement et conventionnement
  - a. Financement du relayage (APA, PCH, reste à charge)
  - b. Conventionnement (lister les tâches à accomplir en lien avec PP- Responsabilités et limites d'intervention)
- 5- Rappels sur les notions de handicaps et de vieillissement
  - a. handicaps et pathologies
  - b. Le vieillissement normal et pathologique
- 6- Pour un accompagnement et une prise en soin de qualité
  - a. Accompagner un adulte - Principes éthiques
  - b. Accompagner un enfant - Principes éthiques
  - c. Outils de communication : CNV- Ethique du care (sollicitude)
- 7- Travailler avec les aidants pour un projet personnalisé de qualité
  - a. Mettre en place un cahier journal de bord (écrit professionnel)
  - b. Activités thérapeutiques en lien avec le PP
- 8- Communiquer avec les partenaires
  - a. Accord de la personne concernée
  - b. Les relations avec le responsable légal
  - c. Les liens avec les autres professionnels (santé, social,...),ou les proches

### Durée :

3 jours soit 21 heures

### Intervenants :



---

Véronique Bourgeois Salé, Cadre pédagogique IRTS de Franche-Comté

**Prix :**

525 €

**Contact :**

Véronique Bourgeois-Salé - IRTS de Franche-Comté

Tél : 03 81 41 67 69 – Courriel : veronique.bourgeois-sale@irts-fc.fr

